Comité Français d'Accréditation 52, rue Jacques Hillairet 75012 Paris SIRET : 397 897 487 00031 Téléphone : +33 (0)1.44.68.82.20 Site internet : www.cofrac.fr	**Attestation d'accréditation** *Accreditation certificate*	**N° 3-1035** **Rev. 11**

Bénéficiaire / *Beneficiary:* ASSISTANCE PREVENTION INSPECTION CONFORMITE CONSULT

Identifiant légal / *Legal identifier: N°* 788946382
Adresse / *Address:* 23 RUE DU LEVANT, 93140, BONDY, FRANCE

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que l'organisme satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17020:2012** et aux règles d'application du Cofrac pour son activité Inspection en tant qu'organisme de type A, pour les activités et sites précisées dans l'annexe technique ci-après, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that the body fulfils the requirements of the standard* ***NF EN ISO/IEC 17020:2012*** *and Cofrac's application rules for its activity of Inspection as an inspection body of type A, for the activities and locations described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

Le Cofrac est signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral de l'European co-operation for Accreditation (EA) pour les activités objets de la présente attestation. / *Cofrac is signatory of the European Co-operation for Accreditation (EA) multilateral agreement for the activities covered by this certificate.*
Cette version de l'attestation remplace toute version précédemment émise / *This version of the certificate supersedes all previously issued versions.*
Seul le texte en français engage la responsabilité du Cofrac / *Cofrac's liability applies only on the French text.*

Date de prise d'effet / *Valid from*: **15/07/2026**
Date de fin de validité / *Valid until*: **30/09/2027**

Approuvé par / *Approved by*:
DocuSigned by:
Olivier BUVAL
FE90541BBC0D49D...

L'accréditation peut être retirée, suspendue ou sa portée modifiée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The accreditation can be withdrawn, suspended or its scope modified at any time. For a proper use the scope of accreditation and its validity should be checked on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

Annexe technique / *Technical annex*

ÉLECTRICITÉ / *ELECTRICITY*

Liste des activités accréditées / *List of accredited activities:*

# ÉLECTRICITÉ / Installations Électriques / Vérifications des installations électriques des lieux de travail #		
Code	**Phase, type et objet des inspections**	**Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)**
1.1.2a	Vérifications initiales des installations électriques permanentes et sur demande de l'inspection du travail des installations électriques permanentes ou temporaires	Code du Travail articles R.4226-1 à R.4226-14 et R.4722-26 Arrêté du 26 décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants Décret n° 2020-1529 du 7 décembre 2020 fixant certains compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux mines et carrières en matière d'électricité Circulaire DGT 2012/12 du 9 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques Normes applicables citées dans l'arrêté du 19 avril 2012 modifié relatif aux normes d'installation intéressant les installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs Guides UTE associés aux normes techniques Questions-réponses relatives aux vérifications des installations électriques - disponible sur le site internet du ministère du travail
1.1.2c	Vérifications périodiques des installations électriques permanentes, sans modification de structure (vérifications réalisées sur la base des rapports de vérification précédents)	Code du Travail articles R. 4226-1 à R. 4226-13 et R.4226-16 Arrêté du 26 décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants Décret n° 2020-1259 du 7 décembre 2020 fixant certains compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux mines et carrières en matière d'électricité Circulaire DGT 2012/12 du 9 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques Normes applicables citées dans l'arrêté du 19 avril 2012 modifié relatif aux normes d'installation intéressant les installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs Guides UTE associés aux normes techniques Questions-réponses relatives aux vérifications des installations électriques - disponible sur le site internet du ministère du travail

# ÉLECTRICITÉ / Installations Électriques / Vérifications des installations électriques des lieux de travail #		
Code	**Phase, type et objet des inspections**	**Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)**
1.1.2f	Vérifications, avant mise en service, des installations électriques temporaires.	Code du Travail articles R.4226-1 à R. 4226-13 et R.4226-21 Arrêté du 26 décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants Décret n° 2020-1529 du 7 décembre 2020 fixant certains compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux mines et carrières en matière d'électricité Arrêté du 30 avril 2012 relatif au contenu de l'imprimé utilisable pour la vérification de certaines installations électriques temporaires, aux modifications de l'arrêté relatif aux modalités d'accréditation des organismes chargés des vérifications initiales des installations électriques et sur demande de l'inspection et de l'arrêté relatif aux critères de compétences des personnes chargées d'effectuer les vérifications périodiques des installations électriques Circulaire DGT 2012/12 du 9 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques Normes applicables citées dans l'arrêté du 19 avril 2012 modifié relatif aux normes d'installation intéressant les installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs Guides UTE associés aux normes techniques Questions-réponses relatives aux vérifications des installations électriques - disponible sur le site internet du ministère du travail

# ÉLECTRICITÉ / Installations Électriques / Vérifications effectuées par un organisme agréé en application du Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) #		
Code	**Phase, type et objet des inspections**	**Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)**
1.1.3a	Vérifications techniques en phase conception/construction de la conformité des installations électriques et d'éclairage de sécurité	Code de la Construction et de l'Habitation (articles R143-1 à R143-47) Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP Textes et normes rendus applicables par les référentiels Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection

# ÉLECTRICITÉ / Installations Électriques / Vérifications effectuées par un organisme agréé en application du Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) #		
Code	**Phase, type et objet des inspections**	**Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)**
1.1.3b	Vérifications techniques en phase exploitation des installations électriques et d'éclairage de sécurité	Code de la Construction et de l'Habitation (articles R143-1 à R143-47) Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP Textes et normes rendus applicables par les référentiels Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection

Sites intervenant dans le cadre de l’accréditation de l’organisme / *Locations included in the organisation's accreditation*:

Désignation	**Adresse complète**
Agence de BONDY	23 RUE DU LEVANT, 93140, BONDY, FRANCE

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français. # Mandatory accreditation in the French legislative framework.

DS
CPN